



Pôle Ressource Handicap  
Aube



## LES MISSIONS DES COORDINATEURS DÉPARTEMENTAUX HANDICAP



## ► L'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

### *Avec les crèches, haltes garderies, assistantes maternelles et accueils collectifs de mineurs*

- Répondre aux questions des équipes et des professionnels ;
- Soutenir les équipes accueillantes, notamment en organisant des rencontres pour les conseiller et les sensibiliser sur l'accueil des enfants en situation de handicap ;
- Accompagner les professionnels dans l'élaboration du projet d'accueil de l'enfant et lors des entretiens avec les familles ;
- Organiser des temps d'informations collectifs sur la thématique du handicap, de l'équité et du mieux vivre ensemble ;
- Conseiller et guider sur les aménagements nécessaires (accessibilité, ... ) ;
- Mettre en place des actions de sensibilisation auprès des équipes ;
- Constituer une malle pédagogique avec des livres, jeux de société sur les thématiques du handicap, de l'équité et du mieux vivre ensemble.

### *Avec les familles*

- Informer les familles sur les différents modes de garde et d'accueil (crèches, haltes garderies, assistantes maternelles et accueils collectifs de mineurs) ;
- Répondre aux questions des familles, qu'elles soient d'ordre administratif ou pratique ;
- Orienter les familles auprès des professionnels compétents suivant leurs besoins et leurs demandes ;
- Accompagner et soutenir les familles dans les démarches auprès des structures d'accueil ou mode de garde ;
- Accompagner les familles qui le souhaitent lors des rendez-vous avec les crèches, haltes garderies et accueils collectifs de mineurs.



### *Informations de contact*

Les familles et les professionnels peuvent contacter :

- Pour les enfants de moins de 6 ans (Mme LORIN) :

- Lundi de 15h à 17h
- Mercredi de 8h à 12h

☎ 07.80.51.03.75 (Mme LORIN)

☎ 07.80.51.03.73 (M. BRIGANDET)

@ cdh10.contact@gmail.com

- Pour les enfants de plus de 6 ans (M. BRIGANDET)

- Lundi de 14h à 17h
- Mardi de 8h30 à 12h30
- Mercredi de 8h30 à 12h30
- Jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

➔ <https://pole-ressource-handicap10.fr>

*Les rencontres peuvent avoir lieu soit à l'Institut Chanteloup, soit dans un autre lieu.*

*(11, rue de Chanteloup  
10300 SAINTE SAVINE)*